Image not found or type unknown

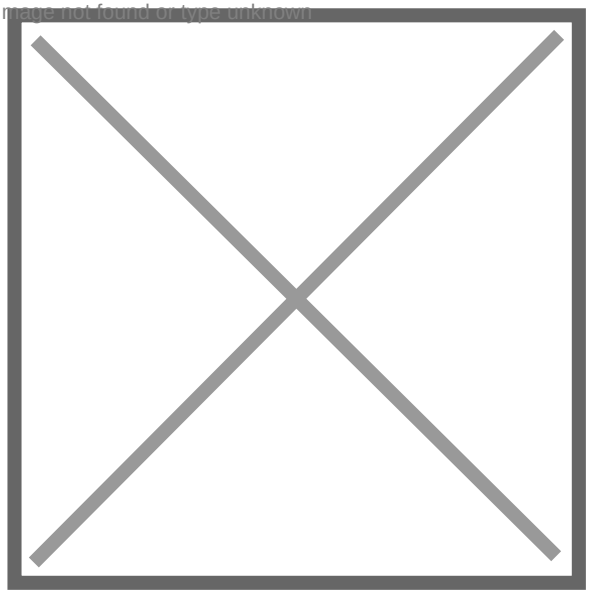

Existe-t-il une loi qui interdise le harcelement par sms?

Par **zoul_old**, le **26/11/2007** à **22:30**

Je vais poser une question sans doute stupide mais je me demandais si il existe une loi qui me permette de me défendre contre une personne qui m'envoie des sms sans arrêt alors que je lui ai demandé de ne plus me contacter... Ou du moins si j'ai une solution d'empêcher ses sms de me parvenir (autre que de changer de numéro)

Par **mathis666_old**, le **27/11/2007** à **01:43**

Le harcelement par SMS est la même chose que le harcelment téléphonique, en effet la loi ne fait pas de différence, il suffit d'aller déposer plainte.

Par ailleurs, certains téléphones permettent de refuser la communication ou l'envoi d'un sms émanant d'un numéro identifié. Mais je pense que porter plainte suffira à le dissuader de continuer.

Cordialement.

Par **zoul_old**, le **27/11/2007** à **09:29**

Merci bien je pense que même pouvoir lui dire en étant certaine que c'est bien le cas que je

suis en droit de porter plainte suffira certainement. Je n'étais pas certaine que les sms et les appels téléphoniques été concidérés de la même façon c'est pour ca que je n'avait pas encore envisager cette possibilitée mais j'espère ne pas en arriver a l'extrêmité de devoir luicauser des ennuis pour qu'il comprenne. La balle est dans son camp.... Merci de votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés